

DEMANDES DE DOCUMENTS.

M. TOBIN: Quand puis-je espérer obtenir les rapports relatifs à la construction d'un bureau de poste à Weedon dans le comté de Wolfe, et d'un quai à Garthby dans le même comté? Ces rapports ont été demandés le 11 du courant.

M. MONK (ministre des Travaux publics): J'espère pouvoir déposer ce rapport sur le bureau de la Chambre avant la prorogation.

M. BELAND: Quand puis-je espérer obtenir un état demandé il y a environ deux semaines relatif à des rapports d'ingénieurs sur le bassin de radoub de Lévis?

M. MONK: Ce rapport est en voie de préparation.

M. LEMIEUX: Il est très important qu'il soit déposé avant la clôture de la prochaine session.

M. OLIVER: J'avais demandé il y a quelque temps au ministre du Commerce de nous faire savoir combien à Minneapolis il peut être reçu de grain soit pour l'entreposage, pour la consommation ou pour le transit. J'aimerais à avoir ce renseignement dans la journée.

BASSIN DE RADOUB A QUEBEC.

M. LEMIEUX: Je désirerais appeler l'attention du ministre des Travaux publics sur un article publié dans les journaux, où il est dit que l'on a promis à un syndicat une subvention pour la construction d'un bassin à Québec et qu'une délégation était ici hier à ce sujet. Le ministre a-t-il eu à s'occuper de ce syndicat et lui a-t-il promis la subvention dont parle cet article?

M. MONK (ministre des Travaux publics): Je n'ai pas la moindre idée du syndicat auquel on fait ici allusion et cette rumeur de promesse faite par le Gouvernement n'est aucunement fondée.

AMENDEMENTS A DES BILLS DU SENAT.

M. EMMERSON: Je désirerais obtenir du ministre des Chemins de fer un renseignement sur deux bills émanant du Sénat adoptés avec certaines modifications par le comité des chemins de fer de cette Chambre. Il y avait dans ces bills certaines dispositions auxquelles le comité des chemins de fer était opposé, et ces dispositions ont été retranchées. Elles ont trait à l'acquisition de privilèges par la compagnie de chemin de fer. On me dit que la Chambre, sans tenir compte de la décision du comité, a renvoyé ces mêmes bills au Sénat après avoir donné son approbation à ces articles. Ceci n'a pu se

faire que par suite d'une erreur du président du comité, puisque la chose n'a donné lieu ici à aucune discussion ni à aucune motion, et le rapport du comité des chemins de fer, concluant au rejet de cette disposition, a été adopté par cette Chambre.

M. BORDEN (premier ministre): Quels sont ces bills?

M. EMMERSON: Les titres m'échappent; il y en avait deux, je crois. Le président du comité des chemins de fer (M. Lennox) les connaît bien, ainsi que le président intérimaire (M. Bradbury).

M. BORDEN: Il serait pourtant de première importance de connaître les titres de ce projet de loi avant d'aller plus loin. Il y a devant le Parlement 195 bills et si nous ne savons pas les titres des bills dont parle mon honorable ami, il sera difficile d'obtenir des renseignements. Peut-être le président du comité connaîtrait-il quelque chose de cette affaire?

M. LENNOX: Je regrette de dire que je n'écoutais pas au moment où mon honorable ami a parlé, ne sachant pas qu'il parlait d'une affaire me concernant. Je ne sais à quel bill il fait allusion.

M. BRADBURY: En l'absence du président du comté, je me suis trouvé dans la salle ce jour-là. Il y avait deux bills, mais j'ai oublié les titres. Certains amendements faits par le Sénat ont été retranchés par ordre du comité, et un rapport du comité a été présenté à cet effet. Je ne sais ce qui est survenu depuis. J'ai bien entendu dire que l'amendement avait été adopté par cette Chambre et que le bill avait été retourné au comité dans la même forme qu'il l'avait reçu du Sénat. Une chose dont je suis certain, c'est que le comité a retranché ces amendements.

M. LENNOX: Après ce qui vient de dire mon honorable ami de Selkirk (M. Bradbury), je me souviens maintenant de l'affaire dont il parle. Dans le cas d'un bill relatif au Pacifique-Canadien, nous avons autorisé certaines expropriations, chose que nous n'avons pas l'habitude de faire. Il a été annoncé dans le temps que le ministre des Chemins de fer s'appropriait à proposer divers amendements à la loi des chemins de fer, un entre autres dans ce sens. Par la suite, certains bills ont été envoyés au Sénat sans ces dispositions et le Sénat a été d'avis qu'elles devraient y être insérées. Ces bills sont revenus devant cette Chambre, qui les a adoptés avec cette disposition. Il était du moins entendu, je crois, que la Chambre les adopterait. Si ce sont là les bills dont on parle, je dois dire qu'au moment où le comité a statué, je n'étais pas là, et ce doit être de